



Notre Charte Éthique



À l'origine, entreprise familiale créée en 1947, **Sarrion Global Solutions** offre aujourd'hui une grande diversité de services. Acteur incontournable dans le transport et la logistique, et fort de plus de 1 200 collaborateurs, nous n'avons qu'un seul objectif :

Créer ensemble les solutions logistiques de demain !

Un engagement co-construit ! Le socle de notre engagement repose sur notre Charte RSE «**Sarrion Horizon 2030**». Les actions menées sont le résultat du travail du Comité RSE, composé de femmes et d'hommes tous métiers confondus. Nous prenons en compte nos impacts sociaux, sociétaux et environnementaux tout en préservant les besoins des générations futures. Nous construisons cet équilibre avec l'ensemble de nos parties prenantes, nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs ainsi que les acteurs du territoire.

Cette **Charte Éthique** s'applique à **l'ensemble des collaborateurs** de Sarrion Global Solutions, soit toutes les femmes et les hommes liés par un contrat (permanent ou temporaire) à une des filiales du Groupe (environ **1 200 personnes** réparties sur **27 filiales en France**).

Définitions :

- **Corruption** : Acte d'offrir, de donner, de recevoir ou de solliciter quelque chose de valeur pour influencer l'action d'une personne en position d'autorité de manière inappropriée.
- **Fraude** : Acte délibéré visant à tromper, induire en erreur ou duper une personne ou une entité pour réaliser un gain financier ou personnel.
- **Pratiques anticoncurrentielles** : Pratiques qui réduisent ou restreignent la concurrence sur un marché.
- **Harcèlement** : Comportements indésirables, offensants ou menaçants créant un environnement de travail intimidant, hostile ou humiliant.
- **Discrimination** : Traitement injuste ou préjudiciable d'individus sur la base de caractéristiques telles que la race, le genre, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, le handicap, etc.
- **Travail illégal** : Toute forme d'emploi qui enfreint les lois du travail, y compris le travail des enfants, le travail forcé, et le travail non déclaré.
- **Confidentialité** : Obligation de garder certaines informations secrètes ou privées, protégeant les données contre la divulgation non autorisée.
- **Procédure interne Lanceur d'alerte** : Dispositif permettant de signaler des comportements contraires à l'éthique.
- **Politique RGPD** : Respect des données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données.



Nous nous engageons à :

- **Lutter contre la corruption et les conflits d'intérêts** en mettant en place des formations régulières et un dispositif de signalement anonyme.
- **Prévenir la fraude et le blanchiment d'argent** par des contrôles internes rigoureux et la sensibilisation des employés.
- **Assurer un environnement de travail sans harcèlement ni discrimination**, avec des procédures claires de signalement et de traitement des incidents.
- **Garantir la confidentialité des informations** en respectant les réglementations en vigueur et en formant nos employés à la protection des données.
- **Favoriser le bien-être animal** en n'opérant aucun transport d'animaux vivants.
- **Maintenir notre engagement au Pacte Mondial des Nations Unies.**

Objectifs et suivis des progrès :

Thème	Objectif quantitatif (Etablis à compter de 2024)	Indicateur clé de performance
Éthique	Réalisation d'une sensibilisation sur la thématique éthique lors de la 1 ^{ère} année d'embauche.	% de salariés sensibilisés au sujet éthique.
	Mise en place d'une procédure interne de signalements.	Procédure interne de signalements formalisée.
	100% des alertes sont traitées chaque année dans le cadre de notre dispositif "Lanceur d'alerte".	% de cas confirmés et traités.
	Renouvellement de l'engagement au Pacte Mondiale des Nations Unies tous les ans.	Engagement au Pacte Mondiale des Nations Unies.
Sécurité des systèmes d'information	Charte Informatique en place. Nombre de tests «fishing» lancées en interne ≥ 4 par an.	Nombre de tests par an.
	Système de gouvernance RGPD (Comité RGPD et DPO). Nombre d'incidents majeurs ≤ 1 par an.	Nombre d'incidents majeurs par an.
	Réalisation d'un test «PRA/PCA» (Plan de reprise / continuité d'activités informatiques) a minima 1 fois par an.	Nombre de tests « PRA/PCA » par an.

Gouvernance :

Cette Charte Éthique a été impulsée et mise en œuvre par la Direction. La Direction s'engage d'une manière formelle à mettre à disposition tous les moyens humains, techniques et organisationnels nécessaires au respect de cette Charte. Elle est supervisée par Madame Aude DUPUY en sa qualité de directrice QHSE Juridique. Mme DUPUY travaille en étroite collaboration avec chacun des responsables d'agences ou filiales, lesquels veillent à son application à travers le Groupe.

Diffusion et Révision :

Cette Charte Éthique est communiquée à tous les employés chez Sarrion Global Solutions, accessible sur le site intranet de l'entreprise. Ce document sera réévalué tous les ans. Il est intégré au système documentaire QHSE avec un numéro de version en cas de révision ou changement significatif.

La direction,
Sarrion Global Solutions.



Notre raison d'être : **Affirmer notre différence pour être acteur d'un monde nouveau.**
Nos valeurs : **Engagement, Cohésion, Audace, Passion et Bienveillance.**